

Description et facteurs de gravité des morsures de chien

Résumé du protocole

1- Contexte et objectifs

Les morsures de chien représentent plusieurs milliers de recours aux urgences et de nombreuses hospitalisations. Chez les enfants les blessures sont plus graves et entraînent de nombreuses séquelles physiques, esthétiques et psychologiques. Les morsures de chien sont malgré cela encore peu investiguées en France et le projet de renforcement de la loi relative aux animaux dangereux ne repose sur aucune étude épidémiologique.

Parmi les facteurs de gravité des morsures, on attend l'âge de la personne qui a été mordue et son statut socioprofessionnel, ainsi que de nombreuses caractéristiques sur le chien mordeur (âge, sexe, race, taille, comportement habituel) et le type d'attaque qui a conduit à la morsure. Une collaboration interdisciplinaire entre les épidémiologistes, les médecins et les vétérinaires comportementalistes permettra de faire le lien entre la nature et la gravité des lésions rencontrées et le comportement des chiens mordeurs.

Cette enquête a deux objectifs principaux :

- déterminer les facteurs de gravité (gravité initiale et évolution des lésions) des morsures de chien : l'âge et sexe de la victime, caractéristiques du chien, lien entre la victime et le chien, etc. ;
- rendre compte de l'agressivité des chiens mordeurs et décrire les séquences comportementales.

2- Population d'étude

Seront inclus dans l'étude tous les patients pris en charge entre le 1^{er} mai 2009 et le 30 avril 2010, soit aux urgences, soit par le SAMU/SMUR, dans les hôpitaux participants (à Annecy, Béthune, Blaye, Fontainebleau, Limoges, le Havre, Marseille et Verdun), à la suite d'une morsure de chien, pour traitement initial, quels que soient l'âge et le type de morsure (agression, accident de travail...), avec ou sans effraction cutanée.

3- Nombre attendu de sujets

Les huit hôpitaux qui ont accepté de participer à l'enquête devraient collecter au total environ 620 morsures de chien en 1 an.

4- Consentement et information

Un courrier d'information sur le déroulement de l'enquête sera remis aux personnes mordues au moment de leur passage aux urgences (ou prise en charge par le SAMU/SMUR). Au même moment, le consentement à participer à l'enquête sera recueilli auprès de la personne victime de morsure, ou de son représentant légal pour les mineurs ou adultes sous tutelle.

5- Données collectées et méthode de recueil

L'enquête se déroulera en trois phases :

Phase 1 : au moment du passage aux urgences de la victime de morsure le personnel des urgences devra recueillir l'âge, le sexe, le type de lésion, la localisation de la ou des lésions, la gravité la prise en charge et les caractéristiques du ou des chiens mordeurs. Pour les patients qui auront une intervention chirurgicale, le médecin chargé de l'enquête devra avoir connaissance du compte rendu opératoire pour confirmer ou non les atteintes nerveuses, tendineuses ou articulaires.

Phase 2 : les coordonnées de la personne seront transmises, avec son accord, par le service des urgences au vétérinaire comportementaliste référent. Il contactera la victime par téléphone, dans un délai inférieur à 15 jours après le passage aux urgences. Les vétérinaires interrogeront les personnes de 15 ans et plus sur les caractéristiques du chien mordeur, son comportement et le lien avec la victime (propriétaire du chien, chien du voisin, chien inconnu...). Si la victime de la morsure est un enfant de moins de 15 ans, les parents seront interrogés.

Phase 3 : le médecin des urgences en charge de l'enquête, contactera par téléphone la victime 1 mois après son recours aux urgences. Les questions posées porteront sur l'évolution (physique, esthétique et psychologique) des lésions. Pour les enfants de moins de 15 ans, ce sont les parents qui devront répondre au questionnaire.

6- Anonymisation des données, mode de circulation

Chaque établissement hospitalier recevra, au début de l'enquête, l'ensemble des questionnaires (« urgence », « vétérinaire », « suivi à un mois » dans sa version adulte et sa version enfant). Un numéro d'anonymat sera pré-imprimé sur le questionnaire « urgence ». Les coordonnées de la victime seront reportées sur une partie détachable du premier questionnaire (phase 1). Un exemplaire de ce questionnaire sera transmis au vétérinaire référent de l'hôpital pour lui permettre de contacter les victimes après 15 jours. Par la suite les vétérinaires, détruiront leur copie du questionnaire « urgences ». La partie anonyme du questionnaire sera adressée à l'InVS. Une liste de correspondance entre le numéro d'anonymat et les coordonnées de la victime de la morsure sera établie en un exemplaire dans chaque service d'urgence participant, et sera conservée sous la responsabilité du chef de service des urgences.

Le vétérinaire contactera la victime dans les 15 jours. Il complètera le questionnaire « vétérinaire » et en transmettra un exemplaire anonymisé à l'InVS. Un mois après leur recours aux urgences, les patients seront contactés par le médecin des urgences en charge de l'enquête pour compléter le questionnaire « suivi à un mois ». Ce questionnaire, comportant le numéro d'anonymat mais aucune coordonnée, sera transmis à l'InVS.

7- calendrier prévisionnel

Au total, la durée de l'étude sera de 18 mois :

- inclusion des patients entre le 1^{er} mai 2009 et le 30 avril 2010.
- contacts téléphoniques dans le mois qui suit le recours aux urgences.
- analyse des données deuxième semestre 2010.

8- Analyse des données

Les morsures de chien seront décrites en fonction des caractéristiques de la personne mordue (âge, sexe, activité professionnelle), des données médicales disponibles (type de lésion, prise en charge, gravité, survenue de séquelles) du contexte de l'agression, et des caractéristiques du chien mordeur. Des liens statistiques seront recherchés entre les différentes variables, en particulier entre la gravité de la morsure et les caractéristiques de la victime, du chien et de l'agression.

Des modèles de régression pourront être testés afin de déterminer les facteurs qui agissent sur la gravité des morsures (taille ou type de chien mordeur, liens entre la victime et le chien, type d'agression), après ajustement sur l'ensemble des autres facteurs (âge, sexe, condition de l'agression, etc.). Les informations sur le chien seront analysées à l'aide d'un outil combiné utilisant trois échelles d'agressivité canines, mise en place par les vétérinaires comportementalistes.